

Image not found or type unknown



Un véhicule peut-il être gagé 2 fois ?

Par **Kev1n**, le **13/06/2017** à **09:44**

Bonjour,rrnLe véhicule de ma société est gagé par ma banque (procédure d'achat , c'est normal). Ce véhicule peut-il être gagé une seconde fois par un huissier ?rnConcrètement que peut faire cet huissier pour empêcher la vente du véhicule ? Bloquer le véhicule ? mettre une opposition quelconque ? etc...rrnMerci d'avance de vos réponses